

**Commune de La Baume**

**Rapport d'analyse des offres**

**Travaux de restauration de l'orgue de l'église de  
l'Immaculée-Conception**

**Procédure passée en application de l'article R2123-1  
du Code la Commande Publique.**

**Maitre d'œuvre : Eric BROTTIER**

Ingénieur des Arts et Métiers

Technicien-Conseil

pour le Ministère de la Culture,

09, Rue de Louvois

51150 BOUZY

03 26 58 45 60

*brottier.eric@orange.fr*

## **I- OBJET DE LA CONSULTATION**

### **Travaux de restauration de l'orgue de l'église de l'Immaculée-Conception**

#### **- Contexte des travaux :**

L'orgue de tribune de l'église de l'Immaculée-Conception de La Baume a été construit par les établissements Merklin en 1872.

La manufacture Michel-Merklin & Kuhn entreprit les réparations à l'orgue en 1941 suite à l'incendie du clocher de l'église.

L'orgue n'a jamais fait l'objet de travaux depuis cette date. Bien que régulièrement entretenu jusque dans les années 2000, son état actuel nécessite désormais une restauration complète.

#### **- Procédure suivie :**

Le présent marché est passé en procédure adaptée en application des articles R2123-1 du code de la commande publique.

La date limite de remise des offres a été fixée au 21 juin 2024 à 12h00.

Deux offres ont été remises dans les délais impartis.

#### **- Rappel de la forme du marché :**

Le marché comporte une tranche ferme unique.

## II- ANALYSE DES OFFRES, BARÈMES DE NOTATION

### II-1 CANDIDATURES

Deux entreprises ont remis une offre :

#### **Orgues GIROUD Successeurs**

101 Impasse du Teura Cidex 8D

ZA des Fontaines

38190 BERNIN

Tel 04 76 08 14 97

**Siret : 43318151800013**

#### **SARL Atelier Gabriel QUOIRIN**

1884 La Venue de Pernes

84380 MAZAN

Tel 07 83 03 96 68

**Siret : 84156205100026**

Les deux entreprises sont connues de la maîtrise d'œuvre. Leurs références démontrent leurs capacités à mener le présent chantier.

Conclusion : les deux candidatures sont recevables.

### II-2 DÉFINITION DES BARÈMES DE NOTATION

Les offres sont notées et classées dans les conditions décrites ci-dessous.

#### **Critère valeur technique (note A, sur 60) :**

Le critère « Valeur technique de l'offre », estimé au regard des informations contenues dans le mémoire technique fourni par l'entreprise à l'appui de son offre, sera noté sur 60 sur la base de l'échelle suivante :

- **Sous-critère n°1, Méthodologie (A1, noté sur 20 points) :**

Seront ici jugés les procédés d'exécution des travaux et leur méthodologie décrivant la qualité et la précision du travail qui sera réalisé par le candidat s'il est retenu.

- **Sous-critère n°2, Moyens humains affectés au chantier (A2, noté sur 10 points) :**

Seront ici jugés les moyens humains affectés au chantier : qualification et expériences des personnes affectées spécifiquement au marché au vu des CV et de l'expérience des intervenants et notamment de l'harmoniste.

- **Sous-critère n°3, Harmonisation (A3, noté sur 20 points) :**

Seront ici jugées la nature et la pertinence des observations faites sur l'instrument, les procédés envisagés pour les travaux d'harmonie et d'accord.

- **Sous-critère n°4, Présentation (A4, noté sur 10 points) :**

Seront ici jugés la qualité et la précision des documents que le candidat joindra à l'offre.

Pour chaque élément d'information, la notation des offres au titre de ce critère se fera de manière suivante :

<i>Note /5</i>	<i>note /10</i>	<i>note /20</i>	<i>appréciation</i>
5	10	20	Parfait

4,5	9	18	Excellent
4	8	16	Très satisfaisant
3,5	7	14	Satisfaisant
3	6	12	Assez satisfaisant
2,5	5	10	Moyen
2	4	8	Médiocre
1,5	3	6	Assez faible
1	2	4	Faible
0,5	1	2	Très faible

Calcul de la note globale du critère « Valeur technique de l'offre » sur 55 points :

$$A = A1 + A2 + A3 + A4.$$

### Critère prix des prestations (note B) :

Le critère « Prix » sera noté sur 35 points pour le prix des prestations du marché. Les notes des offres seront calculées selon la formule suivante :

$$\text{Note} = \text{nb de points (prix le plus bas/ prix de l'offre examinée)}$$

En cas de discordances entre le prix global et forfaitaire porté à l'acte d'engagement et la décomposition de ce prix, seul le montant de l'acte d'engagement est contractuel et sera pris en compte lors de l'analyse des offres.

Dans le cas où son offre serait sur le point d'être retenue, le candidat concerné sera invité à mettre la décomposition du prix global et forfaitaire en conformité avec son acte d'engagement ; en cas de refus, son offre sera éliminée.

En cas d'égalité après examen de chaque critère valeur technique et prix, l'entreprise qui aura obtenu le meilleur résultat sur le plan du prix sera classée prioritairement

### Critère délais (note C) :

Ce critère sera noté sur 5 points, et apprécié au regard du planning prévisionnel des travaux fourni par le candidat et du délai proposé.

la notation des offres au titre de ce critère se fera de manière suivante :

<i>Note /5</i>	<i>appréciation</i>
5	Parfait
4,5	Excellent
4	Très satisfaisant
3,5	Satisfaisant
3	Assez satisfaisant
2,5	Moyen
2	Médiocre
1,5	Assez faible
1	Faible
0,5	Très faible

### Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera l'offre obtenant la meilleure note finale somme des trois précédentes.

**Note finale sur 100 = A+B+C**

### III- ANALYSE DES OFFRES AVANT NEGOCIATIONS.

#### III-1 Critère n° 1 Valeur technique (/60) :

SOUS-CRITÈRES	SOUSSIONNAIRE
	<b>GIROUD</b>
Sous-critère n°1 : <b>Méthodologie (A1, noté sur 20 points)</b>	<p><i>Le soumissionnaire reprend le CCTP en y apportant quelques commentaires.</i>  <b>Démontage</b> : conforme au CCTP, mise en place d'un échafaudage avec potence + zone de sécurité au sol.  <b>Alimentation</b> : conforme au CCTP.  <b>Sommier</b> : conforme au CCTP.  <b>Mécanique</b> : conforme au CCTP. Vernissage à la gomme-laque des embouts filetés.  <b>Console</b> : conforme au CCTP.  <b>Tuyauterie</b> : Conforme au CCTP.  <b>Postages</b> : application de résine Paraloid sur l'extrémité des tubes à titre préventif, ce qui est pertinent.  <b>Buffet</b> : conforme au CCTP.  <b>Observations complémentaires</b> :  <i>Les procédés d'exécution envisagés sont conformes, et répondent aux besoins décrits par le CCTP. Le candidat n'apporte pas de précisions supplémentaires aux spécifications du CCTP.</i>  <b>Appréciation : satisfaisant</b></p>
<b>Note sur 20</b>	14
Sous-critère n°2 : <b>Moyens humains affectés au chantier (A2, noté sur 10 points)</b>	<p><i>L'équipe dédiée n'est pas précisée. Seuls les harmonistes et les intervenants pour l'épiderme du buffet sont indiqués, tous membres du personnel de l'entreprise. On peut néanmoins considérer que l'ensemble de l'effectif de l'entreprise sera mobilisé.</i>  <i>Les harmonistes sont J. Nonnet assisté de P. Le Coarer.</i>  <b>Appréciation : satisfaisant</b></p>
<b>Note sur 10</b>	7
Sous-critère n°3 : <b>Harmonisation (A3, noté sur 20 points)</b>	<p><i>Il n'est pas apporté d'observations complémentaires au CCTP sur l'instrument. La mise en œuvre méthodologique de l'harmonie est quant à elle précisée : les travaux de pré-harmonie resteront limités à la vérification du bon fonctionnement des tuyaux, l'essentiel étant réalisé sur site en conditions réelles, de même pour l'établissement du ton/pression.</i>  <b>Appréciation : satisfaisant</b></p>
<b>Note sur 20</b>	14
Sous-critère n°4 : <b>Présentation (A4, noté sur 10 points)</b>	<p><i>Mémoire technique reprenant simplement le contenu du CCTP en y apportant quelques précisions complémentaires qui auraient gagnées à être plus développées de façon générale. On regrettera l'absence de photographies susceptibles de mettre en évidence des points techniques particuliers</i>  <b>Appréciation : moyen</b></p>
<b>Note sur 10</b>	5
<b>Note totale sur 60</b>	<b>40</b>

SOUS-CRITÈRES	SOUSSIONNAIRE
	<b>Gabriel QUOIRIN</b>

<p>Sous-critère n°1 : <b>Méthodologie</b> <b>(A1, noté sur 20 points)</b></p>	<p><i>Le soumissionnaire reprend le CCTP en y apportant des précisions complémentaires pertinentes.</i>  <b>Démontage</b> : conforme au CCTP, mise en place d'échafaudages en tribune et élévateur positionneur. Zones d'intervention au sol et devant l'église parfaitement définis.  <b>Alimentation</b> : conforme au CCTP et très détaillé. Traitement insecticide et fongicide prévu.  <b>Sommiers</b> : Conforme au CCTP et très détaillé, pose de rondelles d'étanchéité à chaque perce.  <b>Mécanique</b> : Conforme au CCTP et très détaillée, traitement des vergettes contre l'humidité.  <b>Console</b> : Conforme au CCTP, plaquage en os pour ceux manquants.  <b>Tuyauterie</b> : Conforme au CCTP. Méthodologie détaillée pour la restauration des tuyaux de bois, dont il est prévu une remise en peinture complète. Ce point reste néanmoins à discuter compte tenu de son caractère interventionniste.  <b>Postages</b> : Conforme au CCTP.  <b>Buffet</b> : le soumissionnaire prévoit en plus du nettoyage des retouche picturales et un revernissage de l'épiderme. Ce protocole est très complet et qualitatif et va au-delà de l'objectif du CCTP, ce qui impacte les coûts. Il est par ailleurs prévu une restauration complète des jalousies de la boîte expressive, ce qui est pertinent.  <b>Observations complémentaires</b> :  Les procédés d'exécution envisagés sont parfaitement détaillés poste par poste. Le soumissionnaire va au-delà des exigences prévues au CCTP sur la restauration de l'épiderme du buffet afin de garantir le meilleur aspect visuel possible de l'instrument. <b>Appréciation : excellent</b></p>
<p><b>Note sur 20</b></p>	<p>18</p>
<p>Sous-critère n°2 : <b>Moyens humains affectés au chantier</b> <b>(A2, noté sur 10 points)</b></p>	<p><i>Équipe de deux personnes, soit l'ensemble de l'effectif de l'entreprise. Le soumissionnaire fait également appel au facteur d'orgues Pascal Quoirin, qui interviendra comme consultant externe sur les opérations d'harmonie, ainsi que d'Alice Quoirin qui sera chargé des travaux sur l'épiderme des buffets, et dont les qualifications et l'expérience sont parfaitement adaptées au contexte des présents travaux.</i>  <i>Bien que l'effectif soit peu important, il reste néanmoins adapté à l'ampleur du présent chantier.</i>  <b>Appréciation : Très satisfaisant.</b></p>
<p><b>Note sur 10</b></p>	<p>8</p>
<p>Sous-critère n°3 : <b>Harmonisation (A3, noté sur 20 points)</b></p>	<p><i>Il est apporté de nombreuses observations complémentaires au CCTP sur chaque sous-ensemble permettant de justifier la méthodologie envisagée, notamment pour ce qui concerne l'épiderme du buffet.</i>  <i>La mise en œuvre méthodologique pour les travaux d'harmonie est quant à elle bien précisée, il est prévu en outre l'étude d'instruments similaires de Merklin.</i>  <i>Le point de vue du soumissionnaire est d'assurer l'harmonie sous sa propre responsabilité, mais sous le contrôle et la supervision d'ensemble d'un harmoniste consultant très expérimenté.</i>  <b>Appréciation : Excellent</b></p>
<p><b>Note sur 20</b></p>	<p>18</p>
<p>Sous-critère n°4 : <b>Présentation (A4, noté sur 10 points)</b></p>	<p><i>Mémoire technique très détaillé agrémenté de nombreuses photographies mettant en évidence des points techniques précis concourant à la justification de la méthodologie employée.</i>  <b>Appréciation : Excellent</b></p>

<b>Note sur 10</b>	<b>9</b>
<b>Note totale sur 60</b>	<b>53</b>

### III-2 Critère N° 2 : Prix des prestations.

**Ce critère est noté sur 40 points.**

Le critère « Prix » sera noté sur 35 points pour le prix des prestations du marché. Les notes des offres seront calculées selon la formule suivante :

**Note = nb de points (prix le plus bas/ prix de l'offre examinée)**

Seuls les prix figurant sur l'Acte d'engagement sont pris en compte.

Rappel de l'estimation (base + tranche optionnelle) : 119 558,60 € TTC (valeur décembre 2023).

**Notation pour l'offre de base :**

<b>GIROUD</b>	
<b>2°/ Critère n°2 :</b>	L'entreprise n'a pas fait d'erreur de calcul.
<b>Prix des prestations :</b>	
<b>Prix de l'offre TTC :</b>	<b>128 875,20 €</b>
<b>Note Prix (/35)</b>	<b>35,00</b>

<b>G. QUOIRIN</b>	
<b>2°/ Critère n°2 :</b>	L'entreprise n'a pas fait d'erreur de calcul.
<b>Prix des prestations :</b>	
<b>Prix de l'offre TTC :</b>	<b>134 862,00 €</b>
<b>Note Prix (/35)</b>	<b>33,45</b>

**Notation pour l'offre de base + tranche optionnelle :**

<b>GIROUD</b>	
<b>2°/ Critère n°2 :</b>	L'entreprise n'a pas fait d'erreur de calcul.
<b>Prix des prestations :</b>	
<b>Prix de l'offre TTC :</b>	<b>142 243,20 €</b>
<b>Note Prix (/35)</b>	<b>35,00</b>

<b>G. QUOIRIN</b>	
<b>2°/ Critère n°2 :</b>	L'entreprise n'a pas fait d'erreur de calcul.
<b>Prix des prestations :</b>	
<b>Prix de l'offre TTC :</b>	<b>147 282,00 €</b>
<b>Note Prix (/35)</b>	<b>33,80</b>

#### **Remarques :**

Le prix des deux offres dépasse l'estimation prévisionnelle de 19 % (Giroud) et 23 % (Quoirin), en raison d'un nombre d'heure plus conséquent (± 450 heures supplémentaires par rapport à l'estimation).

Néanmoins, les deux offres sont cohérentes entre elles tant au niveau du prix que du nombre d'heures. C'est pourquoi on ne peut considérer leur prix comme anormalement haut.

### III-3 DÉLAIS

Ce critère sera noté sur 5 points, et apprécié au regard du planning prévisionnel des travaux fourni par le candidat et du délai proposé.

Rappel du délai maximal autorisé dans le R.C. : 12 mois

CRITÈRE n°3-2	SOUSSIONNAIRE
	GIROUD
Cohérence du délai proposé :	<i>Délai proposé : 12 mois. L'entreprise n'a pas fourni de planning détaillé des opérations. Appréciation : moyen</i>
<b>Note totale sur 5</b>	<b>2,5</b>

CRITÈRE	SOUSSIONNAIRE
	G. QUOIRIN
Cohérence du délai proposé :	<i>Délai proposé : 12 mois. L'entreprise a fourni un planning détaillé des opérations précisant un démarrage effectif des travaux au 9/12/2024 et avec des travaux sonores réalisés à l'automne, ce qui est pertinent compte tenu des conditions climatiques favorables à cette période pour la réalisation des travaux. Les phases d'intervention sur site/atelier et des sous-traitants est précisée. Appréciation : Excellent</i>
<b>Note totale sur 5</b>	<b>4,5</b>

### III-4 CLASSEMENT DES OFFRES :

Offre de base :

<u>CLASSEMENT</u>	GIROUD	G. QUOIRIN
<i>Note valeur technique sur 60</i>	<b>40</b>	<b>53</b>
<i>Note prix sur 35</i>	<b>35</b>	<b>33,80</b>
<i>Note délais sur 5</i>	<b>2,5</b>	<b>4,5</b>
<i>Note Globale sur 100</i>	<b>77,5</b>	<b>91,3</b>
<b>CLASSEMENT</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

Offre de base + tranche optionnelle :

<u>CLASSEMENT</u>	GIROUD	G. QUOIRIN
-------------------	--------	------------

<i>Note valeur technique sur 60</i>	<i>40</i>	<i>53</i>
<i>Note prix sur 35</i>	<i>35</i>	<i>33,45</i>
<i>Note délais sur 5</i>	<i>2,5</i>	<i>4,5</i>
<i>Note Globale sur 100</i>	<i>77,5</i>	<i>90,95</i>
<b>CLASSEMENT</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

#### IV NÉGOCIATION

Le prix des deux offres allant au-delà de l'estimation prévisionnelle s'explique par un nombre d'heures plus important (base : estimation : 1213 h., Giroud : 1853 h., Quoirin : 1787 h.).

Néanmoins, ces deux offres sont très cohérentes entre elles. Le mémoire technique de G. Quoirin est très bien détaillé, et l'on aurait souhaité que l'entreprise Giroud présente un mémoire de cette qualité, sachant que le niveau des deux entreprises est similaire.

Le prix supérieur de G. Quoirin s'explique par le niveau d'intervention plus conséquent sur l'épiderme du buffet, et qui apparaît justifié.

Si l'offre Nonnet ne comporte pas de planning détaillé, ce qui le pénalise, l'écart de notation sur la valeur technique est tel qu'il ne remettrait pas en cause le classement établi, et ce d'autant que le délai des travaux est identique (12 mois).

Compte tenu de ces éléments, il ne nous semble pas nécessaire d'engager des négociations à ce stade.

#### V CONCLUSION

Au regard des éléments ci-dessus, il est proposé de retenir l'offre du soumissionnaire **Atelier Gabriel QUOIRIN**, déclarée offre économiquement la plus avantageuse. Les coûts se décomposent comme suit :

Tranche ferme : 112 385 € HT, soit TTC : 134 862,00 €

Tranche optionnelle N°1 (plus-value remise en peaux intégrale du réservoir) : 10 350,00 € HT, soit TTC : 12 420,00 €

Total des travaux tranche ferme + tranche optionnelle : 122 735,00 € HT, soit 147 282,00 € TTC.

Précisons ici que la nature des travaux de la tranche optionnelle ne permettrait pas son exécution dans les mêmes conditions économiques, ici avantageuses, si elle devait être engagée lors d'une intervention ultérieure. C'est d'ailleurs ce que préconise ce soumissionnaire dans son mémoire technique. Bien que l'état des peaux du réservoir soit actuellement correct, nous préconisons donc vivement leur engagement dans le cadre du présent marché.

**Le maître d'œuvre, le 10/07/2024**

**Eric BROTTIER**  
 Technicien-Conseil pour le  
 Ministère de la Culture  
 9, rue de Louvois 51150 BOUZY  
 Tél. : 33(0)326 584 560